

Cote du document: GC 39/INF.1
Date: 22 décembre 2015
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Trente-neuvième session du Conseil des gouverneurs

Aspects organisationnels

Note aux Gouverneurs

Responsables:

Questions techniques:

Andreina Mauro
Chef des Services de conférence
et de traduction
téléphone: +39 06 5459 2088
courriel: a.mauro@ifad.org

Transmission des documents:

Alessandra Zusi Bergés
Responsable du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2092
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil des gouverneurs — Trente-neuvième session
Rome, 17-18 février 2016

Pour: Information

Trente-neuvième session du Conseil des gouverneurs

Aspects organisationnels

I. Renseignements à l'usage des délégués

Lieu de la réunion

1. La trente-neuvième session du Conseil des gouverneurs se tiendra le mercredi 17 et le jeudi 18 février 2016 au siège du FIDA, 44, via Paolo di Dono (EUR), à Rome. Le bâtiment se situe à environ 20 minutes en voiture de l'aéroport Leonardo da Vinci (Fiumicino). La station de métro la plus proche est Laurentina (Ligne B).

Stationnement et transport

2. Aucun véhicule ne sera autorisé à entrer dans l'enceinte du FIDA¹. Les délégués peuvent se faire déposer devant l'entrée principale du siège où les autorités locales faciliteront la circulation. Des places de stationnement seront réservées aux véhicules munis de plaques diplomatiques au 145, via Paolo di Dono.
3. Les délégués sont informés qu'un service de navette est disponible entre la station de métro Laurentina et le siège du FIDA (un horaire sera mis en ligne). À la station Laurentina, l'arrêt de la navette est situé entre les numéros 9 et 11 de viale Luca Gaurico, la rue principale située derrière la station Laurentina, tandis que devant le siège du FIDA, il est à l'emplacement de l'arrêt de bus matérialisé en jaune qui se situe à proximité de la sortie principale (via Paolo di Dono, entre les numéros 50 et 44).

Mesures de sécurité

4. Un périmètre de sécurité sera établi autour du lieu de réunion. Des mesures de sécurité strictes seront appliquées à l'entrée du bâtiment et dans son enceinte. Toutes les entrées seront équipées de détecteurs de métaux et de scanners à rayons X pour les bagages. Le personnel de sécurité aura pour instruction de ne laisser entrer que les personnes munies d'un laissez-passer du Conseil des gouverneurs délivré par le FIDA. Les modalités de délivrance de ces laissez-passer sont décrites au paragraphe 23 ci-après.
5. Afin de garantir la sécurité de tous les participants, les badges doivent être visibles à tout moment dans les locaux. En aucun cas le badge ne peut être prêté à un autre participant. Il est rappelé aux délégués qu'ils doivent porter leur badge en permanence et ne jamais laisser leur porte-documents ou tout autre objet de valeur sans surveillance dans l'enceinte du lieu de réunion.

II. Organisation des sessions

Salles de réunion et horaires des séances

6. Les séances plénières du Conseil des gouverneurs se tiendront dans la salle plénière, aux horaires suivants: de 9 h 30 à 13 h 30 et de 15 heures à 19 h 30. En raison de la capacité limitée de la salle plénière, deux sièges seulement seront réservés par délégation, l'un à la table des délégués et l'autre en retrait. Un seul siège sera attribué aux observateurs. Des badges d'accès à la salle plénière seront distribués.
7. Les délégués sont informés que la cérémonie d'ouverture débutera à 9 h 30 le mercredi 17 février dans la salle plénière et sera suivie, à 10 h 20, d'une table ronde sur le secteur privé. Dans l'après-midi, à 15 heures, la table ronde des Gouverneurs sur le thème de la session du Conseil aura lieu dans la salle de conférences Italie. Investissement inclusif: populations rurales, État et entreprises dans le programme pour l'après-2015.

¹ Les services de sécurité du FIDA se réservent le droit d'autoriser l'accès en fonction des exigences opérationnelles.

8. Le second jour, un petit déjeuner réseautage sera organisé dans les salons du FIDA, au rez-de-chaussée, de 8 h 30 à 9 h 30. Ce sera l'occasion pour les délégués de tisser des liens de manière informelle. Tous les délégués sont cordialement invités à y prendre part.
9. Le deuxième jour, suite au succès obtenu l'an dernier, la seconde conférence du Conseil des gouverneurs débutera à 10 heures dans la salle plénière. En fin d'après-midi, une conférence-débat sur le thème: "Investissements innovants en faveur du développement rural" présentera un certain nombre d'innovations ayant bénéficié de l'appui du FIDA dans le cadre de programmes d'investissement et de dons dans le domaine des techniques agricoles, du financement rural, des stratégies d'autonomisation et de la participation du secteur privé.
10. Il est indispensable que les séances commencent à l'heure et que l'horaire prévu soit respecté. Les délégués sont donc priés de faire preuve de ponctualité.
11. Des salles de réunion seront prévues pour les réunions des listes et les autres événements organisés en marge du Conseil des gouverneurs. Si vous avez besoin de réserver une salle de réunion, veuillez prendre contact avec le Bureau du Secrétaire (conferencestaff@ifad.org).
12. Les délégués sont priés d'éteindre leur téléphone portable avant de pénétrer dans les salles de réunion.

Diffusion en ligne des délibérations

13. Les délégués qui ne disposent pas d'un siège en salle plénière sont priés de se rendre dans la salle Ovale (S120), située au niveau -1, où ils pourront suivre la retransmission des délibérations par vidéo.

Programme des séances et comptes rendus analytiques

14. Le programme des séances sera disponible le premier jour de la session. Des comptes rendus analytiques provisoires paraîtront dès que possible après la session, conformément au Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs.

Distribution des documents/PaperSmart/interface des réunions

15. Conformément à la Politique du FIDA en matière de diffusion des documents, telle qu'approuvée par le Conseil d'administration à sa centième session, les documents seront publiés à l'adresse <https://webapps.ifad.org/members/gc/39> et sur le site web du FIDA www.ifad.org dès qu'ils seront disponibles dans les quatre langues officielles du FIDA. Toutefois, les documents finalisés et mis en ligne le dernier jour ouvré de la semaine précédant la session du Conseil des gouverneurs seront disponibles en quantité limitée au comptoir de distribution des documents, situé dans la zone de conférences (-1).
16. Les délégués peuvent contribuer au respect de l'environnement en téléchargeant tous les documents sur leur propre dispositif électronique, en imprimant les documents recto verso et en les jetant dans les corbeilles de recyclage prévues à cet effet.

Interprétation et langues utilisées en séance

17. Les langues officielles du FIDA sont l'anglais, l'arabe, l'espagnol et le français. Un service d'interprétation simultanée et tous les documents seront proposés dans ces quatre langues. Les délégués sont priés de parler à une vitesse raisonnable afin de laisser aux interprètes le temps de s'exprimer de manière aussi fidèle et claire que possible.
18. La salle de séance plénière et toutes les salles de réunion situées à l'étage des conférences seront équipées du matériel nécessaire à l'interprétation dans les quatre langues officielles du FIDA. Les délégués pourront suivre les débats grâce à des écouteurs munis d'un sélecteur de langue. Ils sont priés de laisser les écouteurs sur leur table à la fin de chaque séance.

Déjeuner

19. Le 17 février, le Président du FIDA donnera en l'honneur des invités de marque et des chefs de délégation ayant participé au Conseil des gouverneurs un déjeuner qui sera servi dans le salon du FIDA. Les invitations seront lancées à l'avance par le Bureau du protocole.

Réception

20. Le Président du FIDA donnera une réception le mercredi 17 février 2016, dans le salon du FIDA. Tous les délégués et observateurs y sont conviés. Un carton d'invitation leur sera remis lors de leur inscription. Si vous devez pénétrer de nouveau dans le bâtiment, vous êtes priés de présenter votre carton d'invitation ou votre laissez-passer du Conseil des gouverneurs à l'entrée principale.

III. Inscription au Conseil des gouverneurs

Désignation des délégués

21. L'article 11.1 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs dispose que "les pouvoirs des Gouverneurs et de leurs suppléants sont conférés par le Chef de l'État ou du gouvernement, ou par le Ministre ou le Secrétaire des affaires étrangères, ou en leur nom, ou par une autre personne dont le Membre a notifié qu'elle est habilitée à le faire. Ces pouvoirs ainsi que la notification des noms des conseillers sont adressés au Président du Fonds une semaine au moins avant l'ouverture de la première session à laquelle les personnes désignées doivent participer. Sauf indication contraire, ces pouvoirs et notifications sont considérés comme valables pour les sessions suivantes, jusqu'à ce que leur résiliation ait été notifiée au Président du Fonds." Il serait vivement apprécié que ces renseignements soient communiqués au Secrétaire du FIDA le 10 février 2016 au plus tard.
22. Pour faciliter la planification, il est également demandé aux observateurs de bien vouloir indiquer avant le 10 février 2016 s'ils participeront ou non à la session.

Inscription

23. Tous les membres des délégations officielles et tous les observateurs sont priés de se rendre dès leur arrivée au comptoir des inscriptions situé dans le grand hall pour s'inscrire et retirer leur laissez-passer et leur badge.
24. Les délégués présents en salle plénière sont priés de porter en permanence le badge d'accès au bâtiment et le badge d'accès aux séances.
25. Les délégués pourront s'inscrire le mardi 16 février 2016 de 10 heures à 17 heures et le mercredi 17 février 2016 à partir de 8 heures jusqu'à la clôture de la session.
26. Les journalistes sont priés d'envoyer un courriel à l'adresse IFADnewsroom@ifad.org pour obtenir un formulaire d'accréditation.

Liste des délégations

27. Une liste provisoire des délégations, établie d'après les réponses reçues au 16 février 2016, sera disponible au comptoir des inscriptions afin que des corrections puissent y être apportées, le cas échéant. Une liste définitive des délégations figurera dans le rapport du Conseil des gouverneurs.
28. Il est demandé aux délégués de bien vouloir signaler au comptoir des inscriptions toute modification éventuelle qu'ils pourraient souhaiter apporter à la liste des délégations.

IV. Déclarations des délégués

29. Le Conseil des gouverneurs est conçu de manière à favoriser un dialogue fécond entre les Gouverneurs, les délégués et les hauts fonctionnaires du FIDA. À cet effet, nombre de conférences-débats et de séminaires sont organisés pendant la session et en marge, ce qui laisse peu de temps pour les déclarations générales. Compte tenu du programme des activités prévu pour 2016, 30 déclarations au maximum pourront être prononcées en salle plénière.

30. Les chefs de délégation qui souhaitent prononcer une déclaration générale pendant les séances plénières sont priés d'en aviser le Bureau de la liste des orateurs (listofspeakers@ifad.org) au plus tard le vendredi 5 février 2016 (voir le formulaire en pièce jointe II). Il ne pourra être donné suite aux demandes reçues après cette date. Par conséquent, les Gouverneurs sont priés de veiller à ce que les demandes parviennent avant le délai de rigueur.
 31. Plutôt que de prononcer une déclaration durant la session, les Gouverneurs sont vivement encouragés à présenter un enregistrement vidéo de leur déclaration ou à préparer des déclarations groupées par liste ou par ensemble géographique de pays. Les délégués peuvent également choisir de faire publier l'intégralité de leur déclaration dans le rapport du Conseil des gouverneurs ou sur le site web du FIDA. Dans ce cas, les délégués doivent communiquer directement avec le bureau chargé de la liste des orateurs (listofspeakers@ifad.org).
 32. Une liste des orateurs, établie selon l'ordre de réception des demandes, sera mise à la disposition des participants au début de la session et actualisée quotidiennement.
 33. Veuillez noter que la durée des déclarations ne devra pas excéder trois minutes. L'horaire des interventions sera confirmé le matin de chaque séance, sous réserve cependant que le calendrier de travail soit effectivement respecté. Les délégués sont priés de communiquer le texte de leur déclaration par voie électronique. À défaut, ils devront en remettre une copie imprimée le plus tôt possible avant leur intervention.
 34. Les déclarations prononcées en séance plénière seront consignées dans le rapport du Conseil des gouverneurs sous forme résumée.
- Bureau chargé de la liste des orateurs
35. Le bureau chargé de la liste des orateurs reçoit et consigne toutes les déclarations présentées, détermine l'ordre d'intervention des orateurs prononçant des déclarations au cours des séances plénières et apporte une assistance aux intervenants en séance. Toute question relative à l'ordre d'intervention des orateurs devra être adressée directement au bureau (listofspeakers@ifad.org). Celui-ci sollicitera l'accord des orateurs pour publier leur déclaration sur le site Internet du FIDA une fois qu'ils l'auront prononcée.

V. Entrée sur le territoire italien

36. Les délégués sont priés de noter que, pour pénétrer sur le territoire italien, ils doivent être munis d'un document de voyage (laissez-passer des Nations Unies ou passeport délivré par leur pays) valable au moins six mois après la date prévue de leur départ d'Italie.
 - a) Titulaires d'un laissez-passer des Nations Unies: il est possible de pénétrer sans visa sur le territoire italien avec un laissez-passer des Nations Unies lors d'un déplacement en mission officielle de courte durée (moins de 90 jours), quelle que soit la nationalité du titulaire. Une attestation en ce sens pourra être délivrée par le FIDA, sur demande.

Pour permettre au FIDA d'établir cette attestation, les délégués titulaires d'un laissez-passer sont priés de remplir le formulaire ci-joint (pièce jointe I) et de le faire parvenir dans les meilleurs délais à la Section voyages et visas du FIDA.

Les participants qui arrivent sur le territoire italien par l'aéroport Leonardo da Vinci (Fiumicino) sont priés de noter qu'un poste de contrôle spécial est prévu pour les détenteurs d'un laissez-passer (poste situé sur le côté droit du point de contrôle des passeports, avec un panneau portant la mention "Staff Only/Lasciapassare"), afin d'accélérer les formalités d'entrée.

- b) Titulaires d'un passeport national: l'Italie étant l'un des pays signataires de l'Accord de Schengen, les ressortissants des autres pays membres de l'espace Schengen peuvent pénétrer sur le territoire italien sans visa. Les délégués qui ont besoin d'un visa d'entrée doivent en faire la demande auprès de la représentation italienne de leur pays de résidence au moins trois semaines avant leur date d'arrivée, en joignant une copie de la lettre d'invitation au Conseil des gouverneurs du FIDA. En cas de difficulté, ils sont invités à prendre contact avec la section voyages et visas du FIDA en envoyant le formulaire ci-joint dûment rempli (pièce jointe I). Les renseignements fournis permettront d'envoyer une note verbale appuyant leur demande à l'ambassade d'Italie auprès de leur pays.

Les délégués en provenance de pays où il n'y a pas de consulat italien peuvent demander leur visa soit auprès d'un autre pays signataire de l'Accord de Schengen autorisé à représenter l'Italie, soit au consulat ou à l'ambassade d'Italie le plus proche du pays de départ. Dans le cas contraire, dans des circonstances exceptionnelles, ils pourront obtenir un visa de dix jours à leur arrivée à Rome. Les délégués qui ont l'intention de demander ce visa doivent en informer la Section voyages et visas du FIDA au moins dix jours avant leur date prévue d'arrivée à Rome, en lui faisant parvenir là encore la pièce jointe I. Il est à noter que, dans ce cas, l'Italie doit être le premier pays de l'espace Schengen dans lequel entre le délégué.

VI. Services médicaux

37. Un poste de premiers secours, doté d'un personnel médical, est à disposition au siège du FIDA. En outre, des dispositions ont été prises avec la FAO pour la fourniture, en cas de besoin, d'autres services médicaux. Ces services devront être demandés par l'intermédiaire du service médical du FIDA.
38. Protocole/communication à l'intention des délégués en provenance de pays touchés par le virus Ebola.
- a) Les participants en provenance de pays touchés par le virus Ebola doivent prendre contact avec le service médical du FIDA (k.harvey@ifad.org) avant leur départ.
- b) Les participants en provenance de pays touchés par le virus Ebola doivent consulter les rapports de situation établis par l'OMS/à l'intention des voyageurs avant leur départ.
<http://apps.who.int/ebola/ebola-situation-reports>;
- c) Les participants en provenance de pays touchés par le virus Ebola doivent se soumettre aux contrôles médicaux en vigueur à l'aéroport de départ et à l'aéroport d'arrivée.
- d) À leur arrivée à l'hôtel et avant de se rendre au siège du FIDA, les participants en provenance de pays touchés par le virus Ebola doivent prendre leur température. En cas de fièvre, ils doivent en informer immédiatement le service médical du FIDA au + 39 06 5459 2370.

VII. Autres services

Réservations d'hôtel

39. Il appartient aux délégués d'effectuer eux-mêmes leur réservation.
40. Le Sheraton Roma Hotel et le Aran Park Hotel, proches du siège du FIDA, ont réservé un nombre limité de chambres à l'intention des délégués du FIDA, à des tarifs préférentiels. Pour faire une réservation à l'un de ces deux hôtels, veuillez prendre connaissance des informations fournies à la pièce jointe III. Les coordonnées de tous les hôtels figurent en pièce jointe.

41. Une liste d'autres hôtels proposant un tarif préférentiel au FIDA est également jointe (pièce jointe IV).

Voyages

42. L'agence de voyages du FIDA, Carlson Wagonlit Travel, peut fournir une assistance pour l'organisation des voyages. Située au rez-de-chaussée, salle B-011, elle est ouverte de 9 heures à 17 heures.

Opérations bancaires

43. Une filiale de la Banca Popolare di Sondrio est située au rez-de-chaussée, près de la réception. Les heures d'ouverture habituelles des banques italiennes sont: 8 h 30 - 13 heures et 14 h 30 - 16 heures.

Bureau de poste

44. Le siège du FIDA ne dispose pas de bureau de poste. Le bureau de poste le plus proche se trouve via A. Del Sarto 12 (à proximité de via Baldovinetti), à dix minutes à pied. Il est ouvert de 8 heures à 19 heures du lundi au vendredi et de 8 heures à 13 h 15 le samedi.

Courrier

45. Les délégués trouveront leur courrier personnel dans leur casier au comptoir de distribution des documents. Le courrier devra porter clairement la mention "Délégué au Conseil des gouverneurs" et être adressé au Fonds international de développement agricole (FIDA), 44, Via Paolo di Dono, 00142 Rome, Italie. Télécopie: +39 06 504 3463; courriel: ifad@ifad.org.

Télécommunications

46. Les délégués peuvent recevoir des communications téléphoniques à l'étage des conférences aux numéros suivants: + 39 06 5459 2285/2275 (comptoir de distribution des documents) et 2101 (comptoir des inscriptions). Les délégués pourront se procurer au comptoir d'information d'autres numéros de téléphone ainsi que les numéros de poste des divers bureaux de la conférence et du Secrétariat.

Liaisons Internet

47. Une connexion Internet sans fil (WiFi) sera disponible dans l'ensemble du bâtiment; les délégués peuvent se connecter à Internet de n'importe quel endroit en utilisant la connexion sans fil ifad_guest et le mot de passe ifadguest.

Café Internet

48. Un café Internet est situé à l'étage des conférences, à proximité du bar, au niveau -1. Depuis les ordinateurs, il est possible d'accéder à Internet ainsi qu'à la plateforme interactive réservée aux États membres du FIDA.

Vestiaire

49. Un vestiaire situé dans la zone de conférences, au niveau -1, est à la disposition des délégués.

Taxis

50. Les participants peuvent s'adresser au comptoir d'information pour appeler un taxi. Cependant, ils sont priés de noter qu'une indemnité forfaitaire sera due si le taxi commandé n'est pas utilisé.

Restaurants et cafétérias

51. Café, boissons non alcoolisées, sandwiches et pâtisseries sont proposés à un prix subventionné à la cafétéria située au rez-de-chaussée et au bar de l'étage des conférences, au niveau -1. La cafétéria restera ouverte jusqu'à la fin des travaux les jours où se tiendra la session du Conseil des gouverneurs.
52. La cafétéria self-service du FIDA située au rez-de-chaussée sert le déjeuner de midi à 14 heures. Une liste de restaurants et de self-services situés à proximité du siège pourra être demandée au comptoir d'information.

53. Les délégués sont priés de consulter régulièrement le site web du FIDA, où ils trouveront de nouvelles informations.

Demande d'attestation du FIDA pour l'entrée en Italie

Veillez remplir ce formulaire si:

- vous entrez sur le territoire italien avec un laissez-passer;
- vous avez des difficultés à obtenir un visa dans les délais voulus; ou
- vous avez l'intention de demander un visa de 10 jours.

Le formulaire doit être envoyé, au plus tard 15 jours avant la date de départ, à la Section voyages et visas du FIDA:

- Télécopie: +39 06 5459 3269 / 702 3463; ou courriel aux deux adresses: travel@ifad.org et visa-lp@ifad.org; avec copie à a.accardi@ifad.org et m.carugno@ifad.org

Pays de départ du participant:

Durée du séjour à Rome:

Mme/M.:

Prénom:

Nom:

Titre:

Nationalité:

Date de naissance:

Numéro de passeport ou de laissez-passer:

- Pays d'émission:
- Date d'émission:
- Date d'expiration:

Courriel :

Télécopie:

Coordonnées du vol:



Investir dans les populations rurales

Conseil des gouverneurs du FIDA

Trente-neuvième session – Rome, 17-18 février 2016

FIDA, 44, Via Paolo di Dono, Rome

Formulaire à remplir pour prononcer une déclaration

Chef de délégation:

Nom:

Titre officiel:

Souhaiterait prendre la parole le:

mercredi 17 février 2016, le matin

mercredi 17 février 2016, l'après-midi

jeudi 18 février 2016, le matin

Le temps de parole alloué aux chefs de délégation est de trois minutes au maximum. Dans la mesure du possible, le créneau horaire demandé par les participants sera respecté. L'horaire des interventions sera confirmé le matin de chaque séance, sous réserve cependant que le calendrier de travail soit effectivement respecté.

Prière de communiquer le présent formulaire dûment rempli au plus tard le vendredi 5 février 2016 à l'adresse listofspeakers@ifad.org.

Réservation groupée pour le FIDA

Trente-neuvième session du Conseil des gouverneurs

17-18 février 2016

Hôtel et centre de conférences Sheraton Roma

Prière d'effectuer les réservations avant le 15 janvier 2016.

Prière de dactylographier ou d'écrire en caractères d'imprimerie. Une copie tamponnée du présent formulaire sera retournée pour confirmer la réservation.

Informations sur l'hôtel

Hotel Sheraton Roma

100, Viale del Pattinaggio

00144 Rome

Téléphone: +39 06 5453 7000

Télécopie: +39 06 594 0813

Courriel:

res497.sheraton.roma@sheraton.com

Site internet: www.sheraton.com/roma

Date
d'arrivée: _____

Date de
départ: _____

Nom de famille: _____

Prénom: _____

Pays: _____

Ville: _____

Téléphone: _____

Télécopie: _____

Heure d'arrivée prévue: _____

Heure de départ prévue: _____

Tarifs spéciaux pour la trente-neuvième session du Conseil des gouverneurs du FIDA

(Les tarifs comprennent les taxes et le petit déjeuner)

Chambre simple: 110 € par nuit

Chambre double: 115 € par nuit

Taxe de séjour de 6 € par jour non incluse dans le tarif

Chambre disponible à partir de 15 heures

Carte de crédit (indispensable):

MasterCard/Eurocard

Diners Club

Visa/Carte Bleue

American Express

Autre

Politique de réservation: Les réservations doivent être effectuées directement auprès de l'hôtel Sheraton Roma. Un certain nombre de chambres ont été réservées pour les délégués jusqu'au 15 janvier 2016. Après cette date, toutes les réservations seront fonction des disponibilités de l'hôtel. Disponibilité limitée de chambres. L'hôtel Sheraton Roma ne peut garantir une disponibilité avant ou après la session du Conseil.

Politique d'annulation: Les réservations peuvent être annulées jusqu'à 72 heures avant la date d'arrivée. Dans le cas contraire ou à défaut de présentation, des frais d'annulation seront dus.

L'hôtel indiquera un numéro de confirmation de la réservation.

Réservation groupée pour le FIDA

Trente-neuvième session du Conseil des gouverneurs

17-18 février 2016

Aran Park Hotel

Prière d'effectuer les réservations avant le 15 janvier 2016.

Prière de dactylographier ou d'écrire en caractères d'imprimerie. Une copie tamponnée du présent formulaire sera retournée pour confirmer la réservation.

Informations sur l'hôtel

Aran Park Hotel

24, Via Riccardo Forster

00143 Rome

Téléphone: +39 06 510 721

Télécopie: +39 06 510 72777

Courriel : aranpark.res@barcelo.com

Site internet: www.barcelo.com

Date
d'arrivée: _____

Date de
départ: _____

Nom de famille: _____

Prénom: _____

Pays: _____

Ville: _____

Téléphone: _____

Télécopie: _____

Heure d'arrivée prévue: _____

Heure de départ prévue: _____

Tarifs spéciaux pour la trente-neuvième session du Conseil des gouverneurs du FIDA

(Les tarifs comprennent les taxes et le petit déjeuner)

Chambre double pour une personne: 75 € par nuit

Chambre double: 85 € par nuit

Taxe de séjour de 6 € par jour non incluse dans le tarif

Chambre disponible à partir de 15 heure)

Carte de crédit (indispensable):

Prière d'indiquer votre choix:

MasterCard/Eurocard
Diners Club
Visa/Carte Bleue
American Express
Autre

Fumeur
Non fumeur

Politique de réservation: Les réservations doivent être effectuées directement auprès de l'hôtel. Un certain nombre de chambres ont été réservées pour les délégués. La date limite est fixée au 15 janvier 2016. Après cette date, toutes les réservations seront fonction des disponibilités de l'hôtel. Disponibilité limitée de chambres. L'hôtel Aran Park ne peut garantir une disponibilité avant ou après la session du Conseil. Si vous prévoyez d'arriver avant ou de rester après la conférence, veuillez renvoyer le présent formulaire immédiatement à l'hôtel Aran Park.

Politique d'annulation: Les réservations peuvent être annulées jusqu'à 45 jours avant la date d'arrivée. Dans le cas contraire ou à défaut de présentation, des frais d'annulation seront dus.

L'hôtel indiquera un numéro de confirmation de la réservation.

Hôtels à Rome – Tarif préférentiel 2016 pour le FIDA

Les tarifs indiqués ci-dessous sont les tarifs préférentiels que certains hôtels à Rome ont accepté d'appliquer au FIDA et aux autres organismes des Nations Unies. Ils peuvent varier selon les périodes. Les réservations et règlements doivent être effectués directement auprès de l'hôtel, et le FIDA décline toute responsabilité à cet égard, sauf dans les cas où il se charge directement des réservations.

EUR – (IFAD & WFP VICINITY)		Euro
<p>HOTEL TRE FONTANE Via del Serafico, 51</p> <p>00142 Rome Tél.: +39 06 5195 6556 / 5196 3538 Télécopie: +39 06 51955419 Courriel: info@hoteltrfontane.it Site Internet: www.hoteltrfontane.it</p>	Chambre simple:	104,00
<p>CASA SAN BERNARDO Via Laurentina, 289</p> <p>00142 Rome Tél.: +39 06 540 7651 Télécopie: +39 06 5407654 Courriel: info@casasanbernardo.it Site Internet: www.casasanbernardo.it</p>	Chambre simple:	73,50
<p>SHANGRI -LA' CORSETTI Viale Algeria, 141</p> <p>00144 Rome Tél.: +39 06 5916441 Télécopie: +39 06 5413813 Courriel: info@shangrilacorsetti.it Site Internet: www.shangrilacorsetti.it</p>	Chambre simple:	116,00
<p>SHERATON ROMA HOTEL & CONFERENCE CENTER Viale del Pattinaggio, 100 00144 Rome</p> <p>Tél.: +39 06 5453 7000/ 800 780 525 Télécopie: +39 06 594 0555 Courriel: sales.sheratonrome@sheraton.com Site Internet: www.sheraton.com/roma</p>	Chambre simple:	118,91
<p>HOTEL AMERICAN PALACE EUR Via Laurentina, 554</p> <p>00143 Rome Tél.: +39 06 5913552 Télécopie: +39 06 5911740 Courriel: info@americanpalace.it Site Internet: www.americanpalace.it</p>	Chambre simple:	75,00
<p>HOTEL PULITZER ROMA Viale Guglielmo Marconi, 905</p> <p>00146 Rome Tél.: +39 06 598 591 Télécopie: +39 06 5985 9815 Courriel: bookings@hotelpulitzer.it</p>	Chambre simple:	111,00

Site Internet: www.hotelpulitzer.it

HOTEL ANTICA LOCANDA PALMIERI
Via di Grotta Perfetta 555/A

Chambre
simple: 64,00

00142 Rome

Tél.: +39 06 5153 30428

Télécopie: +39 06 5153 0428

Courriel: info@anticalocandapalmieri.it

Site Internet: www.anticalocandapalmieri.com/en/default.html

HOTEL ORTO DI ROMA

Via di Grotta Perfetta 551

Chambre
simple: 79,00

00142 Rome

Tél.: +39 06 504 2224

Télécopie: +39 06 503 2090

E-mail : info@hotelortodiroma.com

Site Internet: www.hotelortodiroma.com

IBIS STYLES ROMA EUR HOTEL

Viale Egeo 133

Chambre
simple: 116,00

00144 Rome

Tél.: +39 06 9444 2000

Télécopie: +39 06 5422 9899

Courriel: H9301@accor.com

Site Internet: www.ibisstylesromaeur.it/en

NOVOTEL ROMA EUR

Viale Oceano Pacifico 153

Chambre
simple: 131,00

00144 Rome

Tél.: +39 06 592 801

Fax : +39 06 5220 8441

Courriel: H9299@accor.com

Site Internet: www.novotel.com/gb/hotel-9299-novotel-roma-eur/index.shtml

AVENTINO - (FAO VICINITY)

HOTEL VILLA SAN PIO

Via di Santa Melania, 19

Chambre
simple: 124,00

00153 Rome

Tél.: +39 06 570 057

Télécopie: +39 06 574 1112

Courriel: info@aventinohotels.com

Site Internet: www.aventinohotels.com

HOTEL AVENTINO

Via di San Domenico, 10

Chambre
simple: 109,00

00153 Rome

Tél.: +39 06 570 057

Télécopie: +39 06 5700 5488

Courriel: info@aventinohotels.com

Site Internet: www.aventinohotels.com

HOTEL SANTA PRISCA

Largo Manlio Gelsomini, 25

Chambre
simple: 96,00

00153 Rome

Tél.: +39 06 574 1917

Télécopie: +39 06 574 6658

Courriel: hprisca@hotelsantaprisca.it

Site Internet: www.hotelsantaprisca.it

HOTEL DOMUS AVENTINA

Chambre simple: 102,05

Via di santa Prisca, 11/B

00153 Rome

Tél.: +39 06 5746 135

Télécopie: +39 06 5730 0044

Courriel:

Site Internet: www.hoteldomusaventina.it

EUROSTARS SAINT JOHN HOTEL

Via Matteo Boiardo, 30

Chambre simple: 127,00

00185 Rome

Telephone: +39 06 9799 7045

Télécopie: +39 06 9799 7070

Courriel: reservations.hotelsaintjohn@eurostarshotels.com

Site Internet: www.eurostarsaintjohn.com/EN/hotel.html

CENTRAL AREA ROME

HOTEL LANCELOT

Via Capo d'Africa, 47

Chambre simple: 112,26

00184 Rome

Tél.: +39 06 7045 0615

Télécopie: +39 06 7045 0640

Courriel: info@lancelothotel.com

Site Internet: www.lancelothotel.com

BETTOJA HOTEL ATLANTICO

Via Cavour, 23

Chambre simple: 116,00

00184 Rome

Tél.: +39 06 485 951

Télécopie: +39 06 482 7492

Courriel: atlantico@bettojahotels.it

Site Internet: www.romehotelatlantico.it

BETTOJA HOTEL MASSIMO D'AZEGLIO

Via Cavour, 18

Chambre simple: 122,00

00184 Rome

Tél.: +39 06 487 0270

Télécopie: +39 06 482 7386

Courriel: dazeglio@bettojahotels.it

Site Internet: www.romehoteldazeglio.it

BETTOJA HOTEL MEDI TERRANEO

Via Cavour, 15

Chambre simple: 126,00

00184 Rome

Tél.: +39 06 488 4051

Télécopie: +39 06 474 4105

Courriel: mediterraneo@bettojahotels.it

Site Internet: www.romehotelmediterraneo.it

HOTEL ANTICO PALAZZO ROSPIGLIOSI

Via Liberiana, 21

Chambre simple: 117,72

00185 Rome

Tél.: +39 06 4893 0495

Télécopie: +39 06 481 4837

Courriel: info@hotelrospigliosi.com

Site Internet: www.hotelrospigliosi.com

HOTEL PALAZZO AL VELABRO

Via del Velabro, 16

Chambre
simple:

129,00

00186 Rome

Tél.: +39 06 679 2758

Télécopie: +39 06 679 3790

Courriel: velabro@velabro.it

Site Internet: www.velabro.it

OTHER AREAS

HOTEL BEST WESTERN CANADA

Via Vicenza 58

Chambre
simple:

132,00

00185 Rome

Tél.: +39 06 445 7770

Télécopie: +39 06 445 0749

Courriel: info@hotelcanadaroma.com

Site Internet: www.hotelcanadaroma.com

HOTEL MERCURE EUR ROME WEST

Viale Eroi di Cefalonia 301

Chambre
simple:

95,00

00128 Rome

Tel : +39 06 5083 4111

Courriel: info@mercureromawest.com

Site Internet: www.mercure.com/gb/hotel-8516-mercure-rome-west

HOTEL H10 ROME CITTA – UI

Via Amedeo Avogadro, 35

(Ex Via Pietro Blaserna, 101)

00146 Rome

Tél.: +39 06 556 5215

Télécopie: +39 06 559 3263

Courriel: h10.roma.citta@h10hotels.com

Site Internet: www.hotelh10romacitta.com/it/index.html

Chambre
simple:

110,50

EUROSTARS ROMA AETERNA HOTEL

Via Casilina,125 / Piazza del Pigneto 9a

Chambre
simple:

105,00

00176 Rome

Telephone: +39 06 70603

Télécopie: +39 06 7061 4003

Courriel: info@eurostarsromaaeterna.com

Site Internet: www.eurostarsromaaeterna.com/EN/hotel.html